

Paris X (75010)

Ile-de-France : 12 Mds€ pour améliorer les trains du quotidien

Julien Duffé | 10 Nov. 2015, 19h04 | MAJ : 10 Nov. 2015, 19h04



Gare du Nord (Xe), ce mardi. Après avoir officialisé le contrat Stif-SNCF pour la période 2016-2019, le président (PS) du conseil régional Jean-Paul Huchon (à g.) et le PDG de la SNCF Guillaume Pepy (à d.) sont allés à la rencontre des cheminots. **(LP/J.D.)**

« Avec 12 Mds€ sur quatre ans, c'est de loin le plus gros contrat de la SNCF (<http://actualites.leparisien.fr/sncf.html>) », reconnaît son PDG. Ce mardi matin, Guillaume Pepy a signé le contrat qui le lie au Syndicat des transports d'Ile-de-France (<http://actualites.leparisien.fr/france.html>) (Stif) pour quatre ans, de 2016 à fin 2019.

« Un contrat encore plus exigeant que les précédents », a assuré Jean-Paul Huchon, président (<http://actualites.leparisien.fr/president.html>) (PS) sortant du conseil régional et patron du Stif, qui a mis 9 Mds€ sur la table pour le financer. En voici les principaux engagements.

Une présence humaine renforcée. D'ici à fin 2019, 290 personnes supplémentaires arriveront sur le réseau RER et Transilien. Deux cents agents viendront renforcer les équipes mobiles de ligne (EML) appelées en cas de perturbation, Ils pourront intervenir sur n'importe quel point du réseau en moins de 30 minutes dès 2018. Un renfort de 40 agents de sûreté et 50 médiateurs sera aussi déployé.

40 rames neuves par an. Une enveloppe de 3,8 Mds€ sera consacrée aux investissements pour renouveler et moderniser le matériel roulant. Cela correspond à la livraison de quarante trains neufs chaque année. Dès 2016, le rutilant Francilien remplacera ainsi les vieilles rames inox sur la ligne K (Paris Nord Crépy-Valois).

De nouveaux outils pour doper la ponctualité. Repensé dès le 1^{er} janvier, le baromètre de la ponctualité va distinguer heures de pointe et heures creuses et intégrera désormais les suppressions de trains. L'atteinte des objectifs, déclenchant ou pas des bonus-malus pour la SNCF, sera évaluée à la fin de chaque mois, ligne par ligne.

Des gares connectées et plus accessibles. Une information voyageurs en temps réel, fiable et identique sur tous les canaux d'information (écrans, supports digitaux) sera disponible sur tous les quais. Des espaces de relations clients seront créés dans 150 gares. Enfin, les personnes à mobilité réduite seront assurées d'être accompagnées jusqu'à leur train entre 6 h 30 et 20 heures dans 189 gares, dont 60 seront rendues accessibles d'ici à fin 2019.

Les fraudeurs dans le collimateur. En plus du déploiement de caméras, la SNCF installera des portillons de contrôle automatique dans 14 gares dont celle de Saint-Lazare qui voit passer 500 000 usagers par jour. Objectif : que 90 % des voyageurs du Transilien passent par des tourniquets en 2019 (ils sont 80 % aujourd'hui).